

En bref : Résultats du sondage sur les bovins laitiers

1257 RÉPONSES AU SONDAGE

3606 commentaires sur le bien-être

EN TÊTE DES PRÉOCCUPATIONS

Le logement
Les mouvements
Les pratiques douloureuses
et stressantes
Les manipulations
La boiterie



PROVINCES OÙ LA RÉPONSE A ÉTÉ LA PLUS FORTE

C.-B. 69 %
ON 11%
QC 7%



AUTRES MOTIFS DE PRÉOCCUPATION

Les aliments et l'eau
La gestion de la santé
Les pratiques de traite
Le soin des veaux
Le soin des vaches de réforme



LES 3 PRINCIPAUX GROUPES DE RÉPONDANTS

Membres du public
Consommateurs
Défenseurs du bien-être animal

Contexte

L'édition actuelle du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers du Canada est parue en 2009. Depuis, le secteur des bovins laitiers a continué d'évoluer. Pour tenir compte des modifications aux politiques gouvernementales et à la réglementation, des avancées scientifiques et techniques, des pratiques progressistes et novatrices à la ferme et des attentes sociétales, Les Producteurs laitiers du Canada ont récemment amorcé une révision du code de 2009.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) facilitera cette révision, à l'aide de son processus d'élaboration des codes; le nouveau code est attendu à l'automne 2021.

Sondage

Avant de commencer la révision proprement dite, le CNSAE a publié un sondage en ligne entre le 29 mars et le 19 avril 2019. Toute personne intéressée à participer au processus a pu répondre à ce sondage, où il était demandé aux répondants d'indiquer les questions qui leur venaient immédiatement à l'esprit au sujet du bien-être des bovins laitiers.



Nous avons reçu 1 257 réponses de partout au Canada; merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer. Vos commentaires réfléchis aideront le comité du code à comprendre ce qui importe le plus pour les personnes qui s'intéressent au bien-être des bovins laitiers. Ces réponses seront le principal moyen d'intégrer les points de vue du public canadien au début du processus d'élaboration du code.

D'où viennent les répondants du sondage?



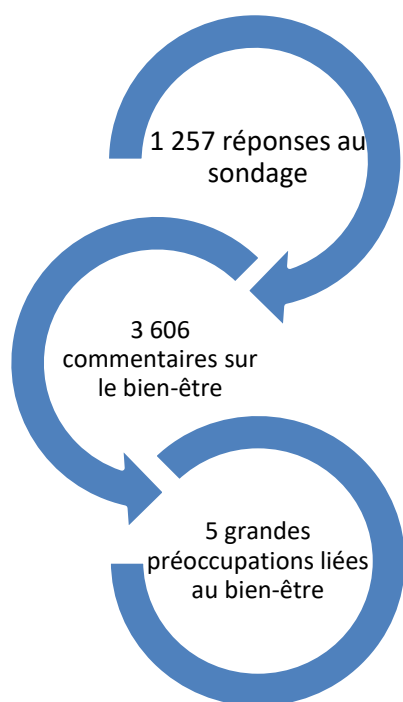
Qui sont ces répondants?



Nous avons été ravis d'entendre une forte mixité de voix. Remarque : les répondants pouvaient choisir plus d'un groupe d'appartenance.

• Transformateurs de produits laitiers	19	(1,51 %)
• Vente au détail et/ou services alimentaires	18	(1,43 %)
• Transporteurs	17	(1,35 %)
• Fonctionnaires	15	(1,19 %)
• Nutritionnistes/spécialistes en aliments pour animaux	15	(1,19 %)
• Pareurs d'onglons	15	(1,19 %)
• Producteurs (autres filières)	12	(0,95 %)
• Transformateurs de viande	11	(0,88 %)
• Auditeurs	7	(0,56 %)

Qu'est-ce qui venait en tête des préoccupations des répondants?



Des 1 257 réponses reçues au sondage, nous avons extrait 3 606 commentaires portant sur le bien-être, et de ces commentaires, cinq grands motifs de préoccupation liés au bien-être sont ressortis.

1 Le logement : Les préoccupations des répondants avaient trait à la propreté, au confort, à la litière, à la qualité de l'air et à la ventilation, à la prévention des blessures, à la stabulation entravée, au logement des veaux, à la restriction des mouvements, à la socialisation et à la capacité de manifester des comportements normaux.

« Litière et logement propres et confortables. »

« Exiger que tous les bovins aient 3 pouces ou plus de matériaux de litière. »

« L'environnement – stalles, allées, aliment, eau, air, température – doit être confortable. »

« Les blessures – aux jarrets, aux genoux – dues au manque de litière ou à la conception des stalles ... »

« Les vaches et les veaux ne devraient pas être attachés ni entravés. »

« Interdire les stalles entravées; exiger plutôt des stalles à libre accès avec une litière profonde. »

« Pas d'entraves ... Pas de huches à veaux (à remplacer par des logements à deux). »

« La restriction inutile des mouvements et des comportements naturels des vaches et des veaux. »

« Permettre les comportements naturels, les soins du pelage, la socialisation, avec tout l'espace nécessaire. »



2 Les mouvements : Les commentaires des répondants ont porté sur le confinement, l'entassement, le besoin d'exercice et de liberté de mouvement, l'accès aux pâturages ou à l'extérieur et la densité de logement appropriée.

« La contention des animaux confinés, attachés, sans espace/temps à l'extérieur. »

« Un espace suffisant et une liberté de mouvement – de préférence un accès régulier aux pâturages. »

« L'entassement qui restreint les mouvements et les comportements normaux. »

« La densité des bovins dans les bâtiments d'élevage. »

3 Les pratiques douloureuses et stressantes : Ici, les répondants étaient préoccupés par les interventions douloureuses en général, dont le marquage, la castration, l'écornage, l'ébourgeonnage, l'insémination et l'amputation de la queue; l'utilisation de méthodes de contrôle de la douleur; l'élimination des interventions potentiellement

douloureuses; l'évitement du stress; et le stress de la séparation pour la vache comme pour le veau.

« Toute pratique douloureuse ou stressante pour l'animal. »

« Cesser les pratiques et les traitements douloureux pour les vaches et les veaux. »

« Interdire l'écornage passé l'âge de 3 semaines. »

« Rendre obligatoire l'utilisation de médicaments antidouleur lors des interventions douloureuses. »

« La séparation des jeunes de leurs mères – traumatisante. »

4 Les manipulations : Les motifs de préoccupation avaient trait aux manipulations abusives; les répondants ont mentionné l'utilisation d'aiguillons électriques et la torsion de la queue, la nécessité des pratiques de manipulation sans cruauté et la formation aux bonnes techniques de manipulation pour la sécurité des préposés.

« Pas de manipulations douloureuses comme les aiguillons électriques, la torsion de la queue, les coups. »

« Manque de formation sur la manipulation des animaux (conduite d'élevage). »

5 La boiterie : Les répondants étaient préoccupés par la boiterie en général et ont fait des commentaires sur des problèmes particuliers, comme la santé des sabots, la reconnaissance de la boiterie, les vérifications périodiques, la surveillance, le traitement, le contrôle de la douleur, ainsi que les pratiques de prévention de la boiterie comme la taille des onglons à intervalles réguliers.

« Santé du sabot/du pied et boiterie. »

« Boiterie (pieds et sabots régulièrement inspectés et traités). »

« Attention immédiate à la boiterie. »

« Prendre plus de mesures pour prévenir et traiter la boiterie avant qu'elle ne devienne grave. »

« Pieds et onglons taillés 2x par année ... »

D'autres aspects ont-ils été mentionnés?

Plusieurs autres motifs de préoccupation ont été mentionnés, mais moins fréquemment que les cinq principaux. Nous les avons catégorisés comme suit :

- Les aliments et l'eau
- La gestion de la santé
- Les pratiques de traite
- Le soin des veaux
- Le soin des vaches de réforme
- L'euthanasie
- Le transport
- Les bovins non ambulatoires
- La préparation aux urgences
- L'abattage à la ferme



À quoi serviront les résultats du sondage? Étapes suivantes?

Les réponses au sondage ont clairement été entendues et représentent une riche source d'informations qui aidera le comité du code au moment d'entamer la révision du code actuel.

Comme pour toute révision ou modification d'un code, il y aura une marche à suivre éclairée par la science à respecter, comme il est expliqué dans le processus d'élaboration des codes. Le processus prévoit une autre occasion pour le public de se faire entendre : quand le comité aura achevé la version définitive du code, celle-ci sera diffusée en ligne (sur le site du CNSAE) durant une période de commentaires publics de 60 jours.

Nous vous invitons à vous joindre à nous à ce moment. Chaque commentaire reçu sera soigneusement examiné et considéré dans le contexte de l'amélioration et du parachèvement du code.

Merci

Le CNSAE et tous les acteurs impliqués dans la révision de ce code vous remercient de vos points de vue personnels et de vos valeurs. Merci de participer à l'atteinte de notre objectif commun : un code révisé qui reflètera les pratiques courantes et progressistes de prise en charge et de bien-être des bovins laitiers.

Pour plus de détails au sujet du CNSAE et du processus d'élaboration des codes, veuillez visiter <https://www.nfacc.ca/francais>.

Le financement de ce projet est assuré par le programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.